

Rapport annuel de l'Association suisse de physiothérapie



Vers une ère nouvelle

L'année 2021 a été extrêmement difficile, en partie du fait de la pandémie de Covid-19. Selon une analyse de la CSS, les physiothérapeutes ont en effet davantage souffert sur le plan financier que tous les autres prestataires du système de santé en 2020. Heureusement, la situation s'est stabilisée et les cabinets se sont de nouveau rapidement remplis.

La question de la qualité des soins nous a aussi tenus en haleine. En un temps record, nous avons mené à bien le projet pilote «Gestion de la qualité» et ainsi posé les bases des négociations relatives aux conventions de qualité. Ces négociations, ainsi que la mise en œuvre d'autres mesures de qualité, nous occuperont encore durant plusieurs années. Nous avons également jeté des bases importantes pour le travail de communication et lancé le projet de saisie des données de prestations. Par ailleurs, après avoir réorienté le grand projet «Accès direct», nous travaillons activement à le faire avancer.

La politique de l'association a également connu plusieurs changements en 2021: l'adoption de la nouvelle «Stratégie Physioswiss 2025» a posé les jalons nécessaires à l'évolution de l'association et au futur positionnement de la physiothérapie au sein du système de santé. Le secrétariat et les associations cantonales et régionales (AC/AR) souhaitent s'atteler ensemble à sa mise en œuvre. Ainsi, les premières AC/AR ont déjà développé leurs propres stratégies en s'inspirant de la stratégie nationale.

Par ailleurs, les AC/AR nous ont soutenus dans un projet important: le déménagement du secrétariat de Sursee à Berne. Nous les remercions chaleureusement de leur précieux soutien. Le nouveau site nous permet de rapprocher encore plus la physiothérapie des principaux décideurs politiques, ce qui présente de nombreux avantages pour les relations publiques.

Une ère nouvelle se profile à l'horizon. Nous en sommes très heureux et cela nous motive à atteindre nos objectifs ambitieux tout en continuant à nous améliorer.

Meilleures salutations,



M. Stauffer
Mirjam Stauffer
Présidente

O. Bešić
Osman Bešić
Directeur

Sommaire

Éditorial	2
Rétrospective	3
Rétrospective Assemblée des délégué•e•s	4
Rétrospective Journée annuelle	5
L'Association	6
Administration des membres	6
Développement de la profession	6
Politique tarifaire et qualité	7
Droit et Politique	8
Communication et politique	8
Groupes de travail	9
Association professionnelle	10
Comité central	10
Collaborateur•trice•s 2021	10
Partenariats et collaborations (sélection)	10
Rapport de contrôle	11
Rapport financier annuel	12
Statistiques	15
Notre partenaire	16

Rétrospective 2021

Le déménagement du secrétariat est représentatif de la manière dont Physioswiss a vécu l'année dernière: en mouvement et en évolution. Fin 2021, nous avons fait nos cartons et emménagé dans de nouveaux bureaux à Berne. Ce changement nous rapproche des décideurs politiques et sociaux, de nombre de nos partenaires et de nombreux acteurs importants du système de santé. Cette mise en réseau s'inscrit également dans la «Stratégie Physioswiss 2025» adoptée en 2021. En tant qu'association influente, innovante et interconnectée, nous entendons façonner le profil professionnel de la physiothérapie et défendre les intérêts de nos membres.

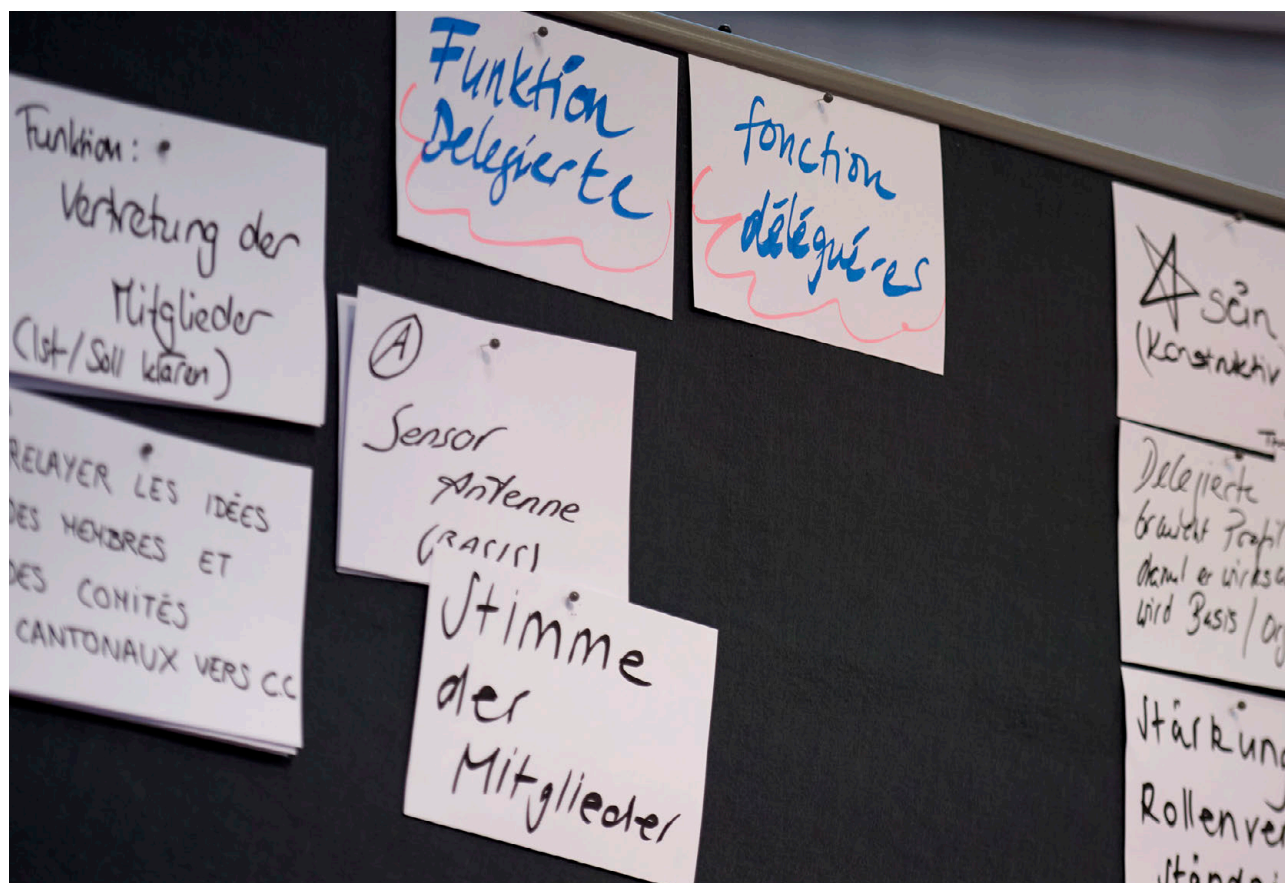
Une boussole pour le travail quotidien

La nouvelle stratégie repose sur six champs d'action stratégiques et leurs objectifs associés. Un plan de mesures et une planification pluriannuelle ont été élaborés en vue de sa mise en œuvre. Cette planification sert de boussole pour notre travail quotidien. Le processus fait l'objet d'une étroite collaboration entre le Comité central et le secrétariat. Les président·e·s des associations cantonales et régionales, ainsi que l'Assemblée des délégué·e·s, disposent eux aussi de compétences stratégiques.

Au bénéfice d'un bon réseau

Le fait que Physioswiss soit membre depuis 2021 de l'Union suisse des professions libérales (USPL), qui représente les membres de ces professions et leurs organisations professionnelles, joue aussi un rôle dans cette logique de mise en réseau. Par ailleurs, Physioswiss a participé l'année dernière au Congrès mondial de la World Physiotherapy, organisé pour la première fois en ligne et dont la prochaine édition se tiendra à Dubaï. Le 2e congrès de coopération de Physioswiss et reha Schweiz s'est lui aussi déroulé en ligne, sur le thème de la «Smarter Reha». La Journée annuelle 2021 de Physioswiss s'est quant à elle tenue en novembre, à l'Eventforum Bern. Fait exceptionnel, seul·e·s les délégué·e·s y ont participé, l'objectif de cette journée étant de clarifier leurs tâches, leurs compétences et leurs responsabilités. Elle a donné lieu à des discussions animées et engagées en séance plénière et en groupes. Relevons que les groupes de travail «Catégories de membres» et «Physiothérapeutes-chef·fe·s» ont été particulièrement actifs.

Les rapports figurant sur les pages suivantes montrent ce que Physioswiss a réalisé dans les différents domaines et projets.



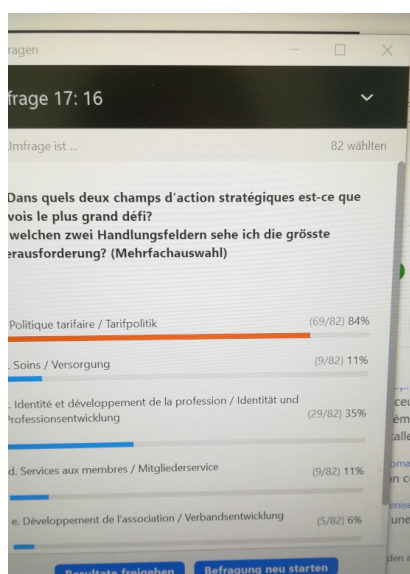
Rétrospective Assemblée des délégué·e·s



Osman Basic Paul Krummenad Mirjam Stauff Thomas Gloor

Point 10: «Stratégie 2025 de Physioswiss» Traktandum 10: «Physioswiss Strategie 2025»

Champs d'action stratégiques	Strategische Handlungsfelder
1. Politique tarifaire	1. Tarifpolitik
2. Soins	2. Versorgung
3. Identité et développement de la profession	3. Identität und Professionsentwicklung
4. Services aux membres	4. Mitgliederservice
5. Développement de l'association	5. Verbandsentwicklung
6. Communication et politique	6. Kommunikation und Politik



L'Assemblée des délégué·e·s s'est déroulée en ligne au mois de mai. Le Comité central s'est réuni à cet effet au Wankdorf, à Berne (après présentation de tests Covid négatifs).

Rétrospective Journée annuelle



La Journée annuelle s'est pour sa part tenue en novembre, à l'Eventforum Bern. L'accès y était limité aux personnes titulaires d'un certificat Covid valide (vacciné, guéri, testé négatif).

© Charles Ellena

Administration des membres

L'année dernière, le service Administration des membres s'est occupé de toutes les demandes des membres et a soutenu les associations cantonales et régionales. Au total, 7737 e-mails ont été traités et 6660 appels ont été reçus, soit une moyenne de 31 e-mails et de 26 appels par jour de travail.

Grâce à la mise en œuvre réussie du projet «Move IT», d'importants progrès ont été accomplis dans le domaine informatique: le secrétariat s'est vu équipé d'une nouvelle infrastructure intégrant une solution cloud. Désormais, toutes les données des membres sont hébergées sur des serveurs en Suisse et sont donc soumises aux normes de sécurité les plus élevées.

Développement de la profession

Accès direct

Afin d'identifier les principaux défis du projet Accès direct et de le soumettre à un examen critique, Physioswiss l'a fait évaluer par des expert·e·s du domaine de la santé publique. Après analyse, le Comité central a décidé de restreindre son orientation vers les maladies musculosquelettiques, pour se concentrer provisoirement sur les lombalgies non spécifiques et les douleurs du genou. Cette approche plus ciblée devrait accroître les chances de réussite.

Places de formation clinique en cabinets privés

La demande en places de formation clinique dans les cabinets privés a continué d'augmenter sensiblement en 2021. Cette évolution s'est encore accélérée avec le lancement d'une nouvelle filière de formation à la Haute École spécialisée de Suisse orientale de Saint-Gall. Physioswiss soutient ce processus, notamment en proposant des documents de base élaborés en collaboration avec de hautes écoles spécialisées. Le Secrétariat soutient lui aussi plusieurs associations cantonales et régionales qui s'engagent à prendre en charge les frais de formation dans les cabinets.

Swiss Advanced Physiotherapy (SwissAPP)

Le premier symposium interprofessionnel sur la pratique avancée de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) a eu lieu en mars 2021. La CI SwissAPP (Communauté d'intérêt Physiothérapie en rééducation (IGP-TR), ZHAW et Physioswiss) a animé la partie spécifique à la

physiothérapie. Des physiothérapeutes, mais aussi des infirmier·ère·s, des ergothérapeutes, des sages-femmes et des diététicien·enne·s ont également participé au symposium. Il s'est avéré que la physiothérapie est la discipline la plus développée en matière de pratique avancée, après les soins infirmiers. Le symposium a été un grand succès et a conforté Physioswiss dans l'idée que la collaboration avec les infirmier·ère·s est essentielle au bon développement du projet.

Cours

En 2021, dix-sept cours ont été organisés, réunissant un total de 260 participant·e·s. Les cours les plus prisés ont été ceux sur les tarifs, proposés dans les trois langues nationales. Six cours ont eu lieu en ligne. Les réactions des participant·e·s ont été diverses: si certain·e·s ont apprécié le moindre investissement en temps, notamment lors des cours du soir, d'autres ont déploré le manque d'interaction et la perte en qualité des échanges, qui sont également importants pour l'acquisition des connaissances. A la suite de ces réactions, les cours, qui ont lieu plusieurs fois par an, ont été proposés à la fois en ligne et en présentiel.

Sondage Genre et monde du travail

Sur mandat de l'Union suisse des professions libérales (USPL), l'institut de recherche Sotomo a analysé l'évolution du pourcentage de femmes et leur participation au marché du travail dans les professions libérales. La forte implication des membres de Physioswiss à l'enquête écrite (plus de 1400 participant·e·s) a permis de réaliser une évaluation spécifique des motivations et des besoins des membres de notre association. Les résultats présentent entre autres les raisons de l'attrait du travail à temps partiel, ainsi que les caractéristiques pertinentes des postes.

Concept de promotion de la relève

Le nombre de membres juniors n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. Dans le cadre du développement de l'association, un état des lieux concernant la promotion de la relève a donc été réalisé. De nombreux enseignements ont pu être tirés au sujet des activités actuelles et de leur impact. Ainsi, il est apparu que malgré la variété et la popularité des offres, celles-ci ne constituent pas une motivation suffisante pour s'engager dans l'association professionnelle. La prochaine étape pour Physioswiss sera donc de repenser et de réorienter la promotion de la relève, de concert avec les associations cantonales et régionales et le groupe de travail «Juniors».

Politique tarifaire et qualité

Partenariats avec d'autres associations de prestations

Les partenariats avec d'autres associations de fournisseurs de prestations et les échanges réguliers avec les représentant•e•s du secteur de la santé se sont intensifiés et développés. Il s'agit là d'un objectif stratégique important et d'une condition préalable de taille pour le positionnement de l'association Physioswiss dans le domaine de la santé.

Demande aux organismes payeurs concernant le forfait pour les mesures de protection

Les pertes de revenus et les coûts supplémentaires induits par les mesures de protection prises durant la pandémie de coronavirus ont constitué un défi de taille pour les physiothérapeutes. La demande de l'association concernant le versement d'une allocation forfaitaire a été rejetée par les organismes payeurs et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). La physiothérapie a donc subi un revers financier pendant la crise sanitaire. Au printemps, une fiche d'information résumant les principaux faits et chiffres sur la situation difficile des physiothérapeutes a été rédigée dans le cadre des activités de relations publiques.

Évaluation des technologies de la santé (ETS) par l'Office fédéral de la santé publique

L'association s'implique avec beaucoup de succès dans les processus ETS (Évaluation des technologies de la santé) de l'OFSP. Ainsi, au printemps, Physioswiss s'est mobilisée avec succès contre la réalisation d'une ETS complète sur le remboursement de la physiothérapie de longue durée pour les patient•e•s atteint•e•s de sclérose en plaques (SEP), de la maladie de Parkinson ou ayant subi un accident vasculaire cérébral. Elle s'est engagée en faveur d'une poursuite de sa prise en charge par les soins de base.

Qualité en physiothérapie

Le projet pilote «Gestion de la qualité» a pu être mené à bien au printemps 2021. Afin d'être préparée aux multiples tâches liées aux négociations sur les contrats de qualité, Physioswiss a testé à cette occasion la saisie électronique des certificats de qualité. Les résultats de ce projet pilote ont été présentés et communiqués à différents groupes d'intérêt.

Depuis la révision de l'article 58 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), les fournisseurs de prestations ont l'obligation légale de fournir régulièrement des certificats de qualité. À cet effet, Physioswiss a entamé des négociations sur les détails desdits certificats et leurs conditions-cadres avec les associations d'assureurs-maladie santé-suisse et curafutura. Les discussions se sont avérées constructives et les négociations se poursuivent à un rythme soutenu, afin de garantir une soumission du texte dans les délais auprès du Conseil fédéral.

Nouvelles admissions

Dans le cadre des exigences de qualité relatives aux nouvelles admissions listées dans l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal, article 58g), Physioswiss a élaboré, à l'intention de ses membres, des réponses types à l'autodéclaration proposée par la Conférence suisse des directeurs de la santé (CDS). Depuis janvier 2022, les cantons sont compétents pour l'admission des fournisseurs de prestations ambulatoires au sein de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Les exigences de qualité spécifiques de la procédure d'admission s'appliquent aux physiothérapeutes, ainsi qu'aux organisations de physiothérapie qui souhaitent facturer leurs prestations aux assureurs-maladie à compter de janvier 2022.

Négociations tarifaires et facturation en physiothérapie

Après une longue impasse dans les négociations tarifaires, des représentant•e•s de Physioswiss, de la Commission des tarifs médicaux (CTM) et d'autres associations d'intérêts se sont réunis. L'objectif était d'échanger des idées sur une nouvelle structure tarifaire dans le domaine des assurances-accidents (AA), militaire (AM) et invalidité (AI). Il s'est avéré que toutes les parties impliquées étaient favorables à un nouveau système tarifaire. Une modification de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) a également été obtenue (en collaboration avec le domaine Droit et politique et d'autres groupes d'intérêt). Ainsi, depuis le 1er janvier 2022, l'hippothérapie peut être prise en charge par l'assurance en cas de sclérose en plaques, mais aussi en cas d'infirmité motrice cérébrale et de trisomie 21. Afin de pouvoir négocier les tarifs, Physioswiss a besoin de données solides sur les prestations des physiothérapeutes, en particulier sur les prestations non tarifées jusqu'à présent et leur durée. Le projet de recherche «Prestations et durée en physiothérapie (LeDa)» a été conçu et mis au concours à cet effet. C'est la collaboration entre le bureau Ecoplan et la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) qui a été retenue.

Par ailleurs, les principales décisions de la Commission paritaire de confiance (CPC) ont pu être résumées et publiées dans l'espace réservé aux membres sur le site Internet de Physioswiss. Ces décisions servent de référence pour les éventuels problèmes de facturation entre les physiothérapeutes et les assureurs-maladie.

Numérisation: assemblée constitutive GTIP eHealth (communauté de travail interprofessionnelle)

L'association GTIP eHealth a été fondée le 3 novembre 2021. En tant que membre fondateur, Physioswiss s'engage donc également pour la numérisation du système de santé. L'organisation interprofessionnelle entend proposer des solutions de qualité, durables et économiques, bénéficiant aux patientes et aux patients.

Droit et Politique

L'hippothérapie-K® (HTK): un engagement qui a porté ses fruits

En 2021, Physioswiss a participé à différentes procédures de consultation de la Confédération. L'association s'est notamment opposée avec succès, en collaboration avec le Groupe suisse pour l'hippothérapie-K®, à ce que l'assurance obligatoire des soins ne prenne en charge les coûts de l'HTK qu'en cas de diagnostic de sclérose en plaques (SEP). Le secrétariat a répondu, avec l'aide de médecins et d'hippothérapeutes, à une liste de questions intitulée «Hippothérapie-K en cas d'infirmité motrice cérébrale, de sclérose en plaques, de trisomie 21 et d'autisme, après un accident vasculaire cérébral ou des lésions de la moelle épinière» portant sur les objectifs, l'efficacité et les preuves de l'HTK, qu'ils ont ensuite soumise à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Et ils ont obtenu gain de cause: en décembre 2021, l'OFSP a décidé d'adapter l'article 5 correspondant de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins. En plus de la sclérose en plaques, l'assurance de base doit également prendre en charge les coûts de l'HTK en cas d'infirmité motrice cérébrale et de trisomie 21.

Encourager la qualité des prestations

En été 2021, Physioswiss a pris position dans le cadre de la procédure de consultation «Stratégie et objectifs quadriennaux relatifs à l'assurance et la promotion de la qualité des prestations» auprès du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Pour la première fois, le Conseil fédéral a eu la tâche de présenter les objectifs à atteindre en matière de développement de la qualité dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (art. 58 LAMal). Avec la Stratégie qualité présentée, la Confédération entend améliorer la qualité des prestations. Même si Physioswiss soutient en principe les efforts de la Confédération, elle a cependant critiqué dans sa prise de position le manque d'implication des fournisseurs de prestations concernés.

L'organe national de déontologie (OND) statue sur un recours

En 2021, après plusieurs années, l'organe national de déontologie (OND) a de nouveau été saisi d'un recours contre une décision d'une commission cantonale de déontologie. Cet organe traite les plaintes et les recours en cas d'infraction au règlement professionnel de Physioswiss – en général en deuxième instance. Le jugement cantonal a dû être annulé pour vice de procédure, d'importants principes de procédure n'ayant pas été respectés. L'OND a notamment constaté une violation du droit d'être entendu.

Communication et politique

Une information à jour durant la pandémie de Covid-19

Outre la communication avec les membres et les relations publiques, l'accent a été mis, comme en 2020, sur l'information aux membres durant la pandémie. La «newsletter spéciale» de la cellule de crise coronavirus a été envoyée à 14 reprises, afin d'informer les membres sur les mesures pertinentes pour la physiothérapie.

Une communication globale via divers canaux

Divers aspects de la physiothérapie et de l'association ont été abordés dans les six numéros de la revue des membres Physioactive, ainsi que dans les douze newsletters. Par ailleurs, Physioswiss communique de plus en plus via Twitter et LinkedIn. Physiomagazine, la publication destinée aux patient·e·s, n'a pas paru en 2021, en raison des mesures sanitaires. Quelque trois millions de pages ont été consultées sur le site Internet de Physioswiss.

Travail médiatique

Dans le domaine des relations publiques, l'accent a été mis sur les pertes économiques provoquées par la pandémie, ainsi que sur le thème du «Covid long». À travers un communiqué de presse publié en mars, Physioswiss a informé sur le bilan décevant de la physiothérapie et sur les mesures de soutien dont elle avait urgemment besoin. Les médias s'en sont largement fait l'écho et ont expliqué la situation difficile de nombreux physiothérapeutes. La demande d'un forfait pour les dépenses engagées a également été reprise dans les médias.

Soutien de l'initiative pour les soins

Physioswiss a approuvé et soutenu l'initiative populaire sur les soins infirmiers, acceptée par la population suisse à hauteur de 61% des votants. Outre le soutien financier de la campagne, décidé par le Comité central, le comité d'initiative a pu présenter les objectifs de l'initiative dans Physioactive avant la votation, dans la rubrique «Carte blanche».

Large soutien de la population suisse

Par ailleurs, Physioswiss (en collaboration avec l'institut de recherche gfs.bern) a réalisé une enquête représentative sur la perception et la qualité de la physiothérapie en Suisse. L'étude, intitulée «Baromètre de la physiothérapie en Suisse», a notamment révélé que la population suisse accorde une grande confiance aux physiothérapeutes et que la profession jouit d'une excellente réputation. Ce soutien de la population jouera également un rôle important dans le travail futur de Physioswiss.

Groupes de travail

Catégories de membres

Objectifs	Examiner les catégories de membres et élaborer des propositions de modifications à destination du Comité central (CC) et de l'Assemblée des délégué•e•s (AD).
Membres	Pascal Bridy (présidence), Marie Angeloz, Emmanuel Menouret, Urs Keiser, Cédric Simonin, Andreas Höferlin, Martina Landolt, Ute Senften Muggiasca
Nombre de séances	4

Révision des statuts

Objectifs	Ancrer la bonne gouvernance dans les statuts afin de garantir un fonctionnement plus efficace de l'association.
Membres	Mirjam Stauffer (présidence), Torge Nils Eistrup, Sébastien Gattlen, Cornelia Haag, Osman Bešić, Markus Egger
Nombre de séances	2

Physiothérapeutes-chef•fe•s

Objectifs	Préparation de la représentation et du rattachement à Physioswiss des physiothérapeutes-chef•fe•s (rattachement à court terme et intégration structurelle à long terme).
Membres	Sandro Krüsi (présidence), Martin Verra, Fey Dénévaud, Marianne Lanz, Pirmin Oberson, Wim de Foer, Pierre Colin, Osman Bešić
Nombre de séances	4

International

Barbara Laube	Groupe de travail «Education Matters», Europe Region World Physiotherapy (ER-WCPT)
Aline Descloux	Groupe de travail «Professional Practice» et sous-groupe «Cancer», Europe Region World Physiotherapy (ER-WCPT)

Association professionnelle

Comité central

• Mirjam Stauffer	Présidente
• Barbara Laube	Vice-présidente 1
• Aline Descloux	Vice-présidente 2
• Daniel Aregger	Membre
• Sandro Krüsi	Membre
• Pascal Bridy	Membre

Collaborateur·trice·s 2021

• Osman Bešić	Directeur	
• Cornelia Furrer	Directrice adjointe, responsable Développement de la profession	
• Anke Trittin	Responsable Politique tarifaire et Qualité	
• Pia Gianinazzi	Responsable Droit et Politique	
• Franziska Nüssli	Responsable Administration et Ressources humaines	(jusqu'en octobre)
• Tom Glanzmann	Responsable Communication et Politique	(juin – novembre)
• Sonja Portmann	Assistante de direction	(depuis novembre)
• Fabienne Lüthi	Responsable de projet Développement de la profession	(jusqu'en juin)
• Simone Marti	Collaboratrice de projet Développement de la profession	(jusqu'en octobre)
• Dr. Manuela Ocaña	Responsable de projet senior Développement de la profession	(depuis août)
• Anja Kobelt	Responsable de projet Développement de la profession et Qualité	(depuis septembre)
• Dr. Yvonne Zürcher	Responsable de projet Collecte des données	(depuis janvier)
• Dr. Andrea Schöpf-Lazzarino	Responsable de projet Tarif	(depuis juin)
• Silvia Schürmann	Collaboratrice administrative Service aux membres	
• Silvana Bigler	Collaboratrice administrative Service aux membres	
• Dijana Ristova	Collaboratrice administrative Service aux membres	(jusqu'en juillet)
• Ramona Hoesly	Collaboratrice administrative Service aux membres	(jusqu'en juillet)
• Stefanie Renggli	collaboratrice de projet	(jusqu'en octobre)
• Lisa Hovagimian	Collaboratrice administrative Service aux membres	(depuis mai)
• Gabrielle Stehelin	Collaboratrice administrative Service aux membres	(depuis octobre)
• Edith Gassmann	collaboratrice Communication et Administration	
• Béatrice Koncilja-Sartorius	Rédactrice	(jusqu'en février)
• René Rindlisbacher	Responsable de projet Édition	(jusqu'en février)
• Brigitte Casanova	Rédactrice	(jusqu'en décembre)
• Timm Bütikofer	Responsable de projet Communication	(depuis janvier)

Partenariats et collaborations (sélection)

- ALLOB – Alliance Obésité Suisse
- Bureau de prévention des accidents (BPA)
- Conférence professionnelle de physiothérapie
- «Transfert intelligent» (Suva)
- European Region of the World Confederation for Physiotherapy (ER-WCPT)
- Forum Datenaustausch
- Groupe de travail interprofessionnel sur le dossier électronique du patient (GTIP DEP)
- Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires
- Ligue suisse contre le rhumatisme
- Société Suisse de Médecine Physique et Réadaptation (SSMPR)
- Union suisse des professions libérales (USPL)
- Fondation Sécurité des patients Suisse
- Fondation Refdata
- Association de soutien smarter medicine - Choosing Wisely Switzerland

Truvag Revisions AG
 Leopoldstrasse 6, Postfach
 6210 Sursee

Tel. +41 41 818 77 77
 www.truvag-revision.ch
 sursee@truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de révision statutaire
 sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de
l'Association Suisse de Physiothérapie
physioswiss
 6210 Sursee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association Suisse de Physiothérapie physioswiss pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué conformément à la commande selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sursee, le 2 mars 2022

Truvag Revisions AG

A blue ink signature of Rolf Eberle, written over a background of a repeating pattern of the word "truvag" in a small, light blue font.

Rolf Eberle
 Expert-réviseur agréé

A blue ink signature of Lea Stirnimann, written over a background of a repeating pattern of the word "truvag" in a small, light blue font.

Lea Stirnimann
 Réviseur agréé
 Personne ayant dirigé la révision

Bilan au 31 décembre 2021 (CHF)

ACTIFS	31.12.21	31.12.20
Liquidités	3'690'200.52	3'212'245.83
Créances	36'554.37	101'591.93
Provisions	1.00	1.00
Actifs de régularisation	71'208.20	20'878.95
Total des actifs circulants	3'797'964.09	3'334'717.71
Actifs financiers	3'660.00	3'660.00
Biens mobiles	3.00	3.00
Total des investissements	3'663.00	3'663.00
Total des actifs	3'801'627.09	3'338'380.71

PASSIFS	31.12.21	31.12.20
Dettes de livraisons et de prestations	479'165.07	94'862.99
Passifs de régularisation	208'433.81	262'710.23
Provisions à court terme	222'507.95	190'111.60
Total capital emprunté à court terme	910'106.83	547'684.82
Provisions à long terme	1'129'910.70	1'076'862.86
Total capital emprunté à long terme	1'129'910.70	1'076'862.86
Total capital emprunté	2'040'017.53	1'624'547.68
Capital de l'association	683'833.03	670'946.06
Réserves	1'030'000.00	1'030'000.00
Bénéfice annuel	47'776.53	12'886.97
Total des fonds propres	1'761'609.56	1'713'833.03
Total des passifs	3'801'627.09	3'338'380.71

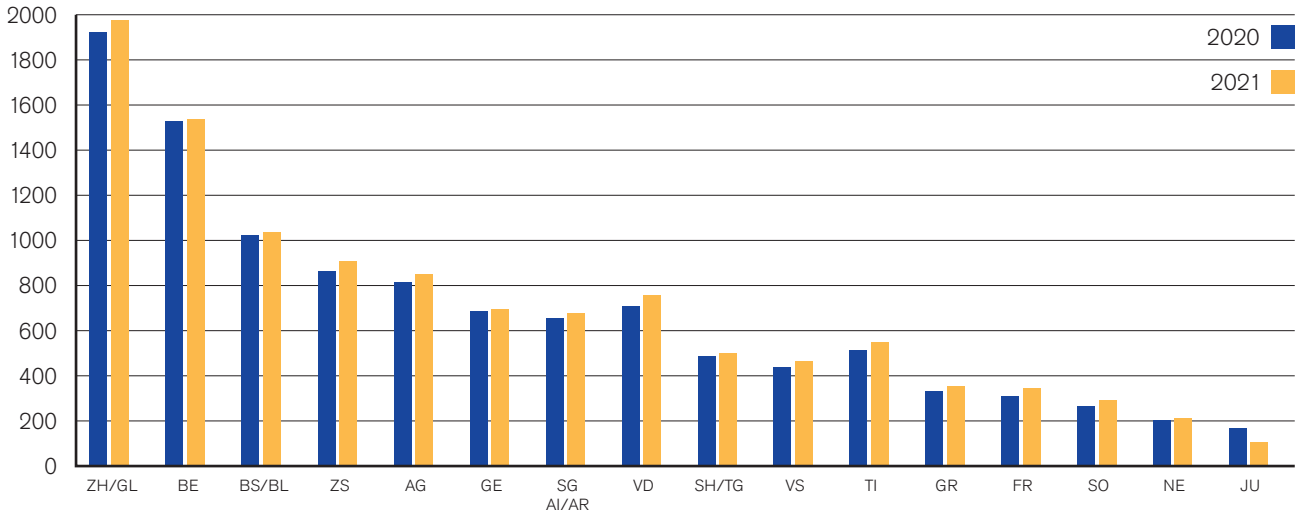
Compte de résultat 2021 (CHF)

RECETTES	Résultat 2021	Budget 2021	Résultat 2020
Cotisations membres de l'association	3'199'810.00	3'280'550.00	3'130'662.00
Autres produits	41'260.52	109'000.00	59'561.75
Produits domaine tarif	0.00	30'000.00	0.00
Diminutions sur recettes	6'304.83	-4'000.00	-8'137.40
Total du produit général de l'association	3'247'375.35	3'415'550.00	3'182'086.35
Assurance qualité/Cours	117'527.37	112'230.00	91'265.04
Congrès	0.00	20'000.00	0.00
Événements	0.00	10'000.00	900.00
Total du produit Profession/Qualité	117'527.37	142'230.00	92'165.04
Physioshop	69'666.65	85'000.00	83'102.85
Abo Physioactive	15'893.30	16'000.00	19'776.73
Annonces imprimées	194'102.45	280'000.00	224'514.07
Annonces numériques, bannières, publicité dans la newsletter	532'111.68	500'000.00	409'019.53
Encarts	41'955.21	40'000.00	60'942.50
Total du produit Communication/Édition	853'729.29	921'000.00	797'355.68
Total des recettes	4'218'632.01	4'478'780.00	4'071'607.07

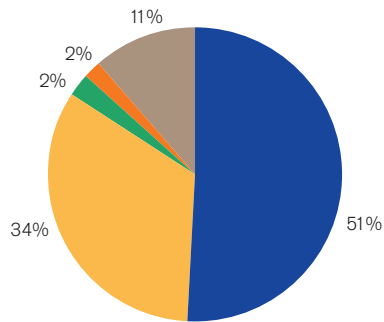
Compte de résultat 2021 (CHF)

CHARGES	Résultat 2021	Budget 2021	Résultat 2020
Investissement déménagement	400'603.59	300'000.00	0.00
Prise en charge des coûts d'investissement déménagement par les AC/AR	-100'061.25	-150'000.00	0.00
Charges générales directes de l'association	22'536.80	40'000.00	51'783.45
Tarif/e-Health	100'824.30	231'000.00	37'117.85
Total des chages générales directes de l'association	423'903.44	421'000.00	88'901.30
Assurance qualité/Cours	132'160.71	162'500.00	74'633.84
Événements	28'008.90	50'000.00	34'078.40
Recherche	120'079.88	120'100.00	100'921.80
Total des charges Profession/Qualité	280'249.49	332'600.00	209'634.04
physioshop	64'719.28	62'000.00	58'547.04
Production Physioactive	281'821.47	378'000.00	343'747.62
Production Physiomagazine	0.00	60'000.00	23'745.20
Achat de revues scientifiques	158'400.27	225'000.00	195'440.93
Frais d'entretien et d'exploitation du site Internet	76'848.89	75'000.00	64'824.52
Relations publiques	77'805.34	53'000.00	115'612.97
Total des charges Communication/Édition	659'595.25	853'000.00	801'918.28
Charges liées aux projets (stratégiques)	30'642.15	100'000.00	4'443.20
Total des charges liées aux projets (stratégiques)	30'642.15	100'000.00	4'443.20
Salaires du Comité central	234'935.71	247'800.00	386'942.91
Salaires du secrétariat général	1'871'801.66	1'975'100.00	1'638'215.67
Charges de personnel des commissions	7'182.45	11'750.00	9'746.45
Total des charges du personnel	2'113'919.82	2'234'650.00	2'034'905.03
Charges des locaux	82'467.85	90'800.00	83'395.95
Entretien, réparations, remplacement	3'803.55	9'000.00	10'518.60
Assurances, taxes, frais	65'230.00	63'000.00	59'067.15
Charges d'énergie et d'élimination	7'195.55	9'700.00	8'006.75
Charges informatiques et de gestion	396'487.14	414'000.00	438'804.87
Charges d'exploitation supplémentaires	6'234.65	10'000.00	7'237.31
Amortissement	0.00	5'000.00	0.00
Résultat financier	3'954.08	2'500.00	898.65
Total des autres charges d'exploitation	565'372.82	604'000.00	607'929.28
Produits extraordinaires	5'154.24	-150'000.00	241'811.00
Impôts	92'018.27	83'500.00	69'177.97
Total des impôts et du résultat extraordinaire et externe	97'172.51	-66'500.00	310'988.97
Total des charges	4'170'855.48	4'478'750.00	4'058'720.10
Profits (+) / Pertes (-)	47'776.53	30.00	12'886.97

Associations cantonales et régionales

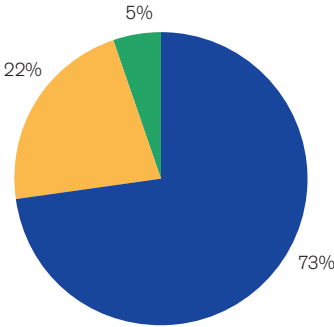


Catégories de membres



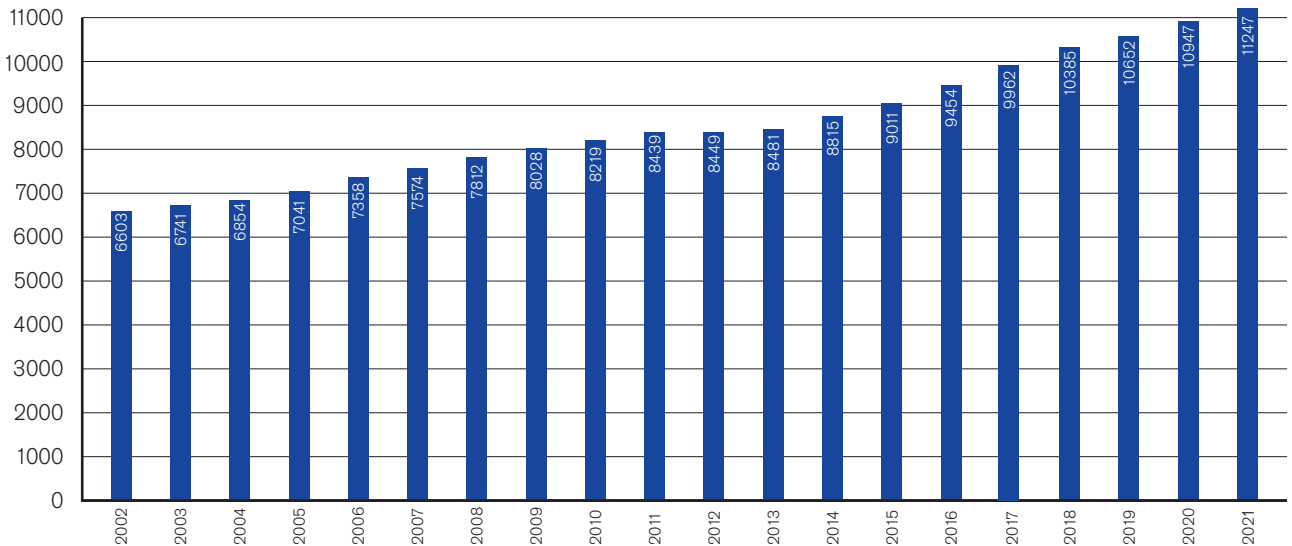
Indépendant	5720
Employé	3774
Passif	269
Junior	226
Organisation der Physiothérapie	1258

Membres par régions linguistiques



Allemand	7291
Français	2197
Italien	501

Évolution du nombre de membres





© Charles Ellena

Notre partenaire



FREI SWISS AG – Votre partenaire pour des concepts de santé modernes

FREI SWISS AG, basé à Thalwil ZH, est un interlocuteur compétent pour les physiothérapeutes, les médecins et les centres de réadaptation. En tant que partenaire exclusif de FREI Medical et de ZIMMER Medizinsysteme, nous fournissons un service parfait et une vaste gamme de produits en Suisse. Nous avons plus de 40 ans d'expérience dans le développement et la distribution de matériel professionnel de thérapie médicale et de formation. Le principe directeur de FREI est de combiner une qualité exceptionnelle, une conception harmonieuse et des avantages thérapeutiques ainsi que de fabriquer des technologies innovantes de la plus haute qualité. Des solutions conceptuelles intelligentes pour votre cabinet font également partie de notre gamme de services.

www.frei-swiss.ch

Mentions légales

Édition

Physioswiss, Dammweg 3, 3013 Berne
058 255 36 00, info@physioswiss.ch, www.physioswiss.ch

Mise en page

Freistil – Kommunikationsdesign
www.freistil.ch

Traduction

Delicatext (F/I), Delphine Rowell (F),
Vera Pagnoni (I)